



# Soutien au développement des communautés et organismes communautaires

Avril 2025



**Centraide**  
du Grand Montréal

**À go, on Centraide**

Centraide du Grand Montréal soutient un vaste réseau d'organismes communautaires qui œuvrent dans quatre champs d'action principaux : soutenir la réussite des jeunes, assurer l'essentiel, briser l'isolement social et bâtir des milieux de vie rassembleurs. Ces organismes jouent un rôle crucial dans le développement des communautés et la prévention des enjeux de santé. Nous proposons que la Stratégie Nationale de Prévention en Santé (SNPP) reconnaisse et soutienne ces démarches pour maximiser leur impact sur la santé des populations.

## Importance du développement des communautés territoriales

Les démarches de développement des communautés territoriales (DCT) sont essentielles pour promouvoir une santé globale et durable. Elles offrent un cadre structurant et mobilisateur pour agir sur les déterminants sociaux de la santé, en favorisant la collaboration intersectorielle et la co-construction de solutions adaptées aux réalités locales. Le Québec possède une architecture unique de concertation territoriale, permettant des réponses collectives adaptées aux enjeux et besoins des communautés. Ces démarches agissent sur le cadre et les conditions de vie des populations et renforcent la résilience des territoires par l'innovation sociale.

Les démarches de DCT permettent de mobiliser les forces vives des communautés et de renforcer les liens sociaux essentiels au dynamisme des milieux de vie. En intégrant une approche globale et systémique, elles favorisent la capacité d'agir individuel et collectif. Leur pertinence a été démontrée lors de la pandémie de COVID-19, où elles ont permis des réponses agiles et adaptées, contribuant à bâtir des communautés plus résilientes et robustes. Les DCT constituent également des espaces de gouvernance partagée, encourageant le partage équitable des rôles et des responsabilités et renforçant la coopération territoriale à travers divers partenariats.

Le DCT est une forme d'action collective qui, par le dialogue et la mobilisation des actrices et acteurs concernés, cible des priorités, mobilise des ressources et met en place des réponses appropriées face aux défis territoriaux rencontrés. Cette action collective structurée intervient sur le cadre et les conditions de vie dans lesquelles les populations naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent. Plusieurs de ces actions collectives sont à l'origine d'innovations et de transformations sociales majeures.

L'approche de développement des communautés aborde les enjeux d'un territoire de façon la plus globale, la plus intégrée et la plus transversale possible. Il s'agit de reconnaître et d'embrasser la complexité, la diversité mais aussi la dimension systémique des situations, des interventions, de leurs effets, etc., toujours selon les réalités populationnelles changeantes. Les démarches de DCT constituent également des lieux où peuvent se réfléchir le mieux les adaptations nécessaires des actions (approches, priorités, intensité, etc.) en fonction de la diversité des réalités populationnelles et territoriales. Elles sont des leviers de transformation axées sur la collaboration. Cette approche est essentielle pour faire face à des enjeux complexes (itinérance, logement, surdoses, changements climatiques, perte de biodiversité, etc.), tels qu'ils se vivent actuellement à travers de multiples crises qui se combinent et se renforcent mutuellement. Aucun acteur n'a toutes les questions, ni toutes les réponses face à ce que devrait être le bien-être collectif. Dans ce contexte, le développement des communautés territoriales est un puissant levier de transformation.

## Contribution des organismes communautaires

Les organismes communautaires soutenus par Centraide interviennent sur divers déterminants sociaux de la santé, tels que la pauvreté, l'éducation, le logement et la sécurité alimentaire. Ils créent des conditions favorables au bien-être et au développement des individus, depuis leur naissance jusqu'à leur âge avancé. Par exemple, les initiatives en sécurité alimentaire et en logement contribuent à réduire les inégalités de santé et à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables. En plus, en participant activement aux

démarches de DCT, ces organismes permettent non seulement une complémentarité des approches mais aussi un impact plus significatif sur la population.

Certains organismes soutenus par Centraide interviennent plus directement sur le revenu étant un déterminant de santé important voire central. Ce soutien contribue à améliorer les conditions de vie des personnes touchées par la précarité économique et à prévenir les problèmes de santé liés à la pauvreté. Ces interventions sont essentielles pour créer des milieux de vie plus équitables et durables, où chacun peut accéder aux ressources nécessaires pour mener une vie saine et épanouie.

### Action des organismes communautaires auprès des jeunes

Les organismes communautaires jouent un rôle crucial dans la prévention des enjeux de santé auprès des jeunes en intervenant sur plusieurs fronts. Voici quelques exemples de leurs actions :

- **Soutien au développement des tout-petits** : Les organismes soutiennent le développement global des tout-petits, favorisent le rôle parental et renforcent les liens parents-enfants. Ils offrent des activités de stimulation, de renforcement des compétences parentales et de préparation à la première transition scolaire. Ces initiatives sont particulièrement cruciales pour les familles très vulnérables, qui bénéficient de programmes spécifiques visant à répondre à leurs besoins urgents et à leur offrir un soutien adapté. Ce soutien précoce est essentiel pour prévenir les problèmes de santé et favoriser le développement cognitif, émotionnel et social des enfants, en particulier ceux issus de famille en situation de faible revenu ou d'exclusion sociale. En offrant un soutien continu, les organismes communautaires contribuent à briser le cycle de la pauvreté et à améliorer la santé globale des jeunes.
- **Encouragement à la persévérance scolaire et sociale** : Les organismes en persévérance scolaire soutiennent les enfants avec des activités telles que l'aide aux devoirs, le mentorat, les ateliers éducatifs et le soutien aux parents. Ces interventions contribuent à améliorer la santé mentale et physique des jeunes en leur offrant un environnement stable et favorable à leur développement. De plus, la réussite sociale est encouragée par des activités pour les enfants et les familles, favorisant le développement de compétences sociales et la création de réseaux d'entraide. Ces initiatives sont essentielles pour aider les enfants à s'épanouir tant sur le plan scolaire que social.
- **Prévention de l'itinérance** Les organismes s'adressent aux jeunes à risque d'itinérance à travers un soutien global et préventif. Ils offrent des services de travail de rue, travail de milieu, d'aide, d'accompagnement et de référence (notamment vers le système de santé), ainsi que des appartements supervisés pour les jeunes en difficulté. Ces actions permettent d'agir en prévention mais aussi dans une perspective de promotion de la santé. .

### Action des organismes communautaires auprès des aînés

Les organismes communautaires jouent également un rôle essentiel dans la prévention des enjeux de santé auprès des aînés. Ils sont des lieux d'appartenance, d'entraide et d'épanouissement. Ils offrent des activités culturelles, éducatives, intergénérationnelles et de services, et favorisent l'intégration sociale des aînés en leur proposant des activités de groupe, des services de soutien et des initiatives de défense des droits. Ces interventions permettent de prévenir les problèmes de santé mentale et physique liés à l'isolement social et à l'exclusion sociale, améliorant ainsi la qualité de vie des aînés. De plus, le travail de milieu joue un rôle crucial en atteignant les personnes isolées et en leur offrant les ressources nécessaires pour participer à ces programmes, brisant ainsi les barrières de l'isolement.

## Recommandations pour la SNPP

1. **Reconnaître l'apport des DCT** : La SNPP (et la politique qui en découlera) doit spécifiquement reconnaître et intégrer l'apport des démarches de DCT à la réponse collective aux enjeux et besoins des communautés. Cela inclut la valorisation des savoirs pratiques portés par les citoyennes et citoyens, les groupes d'action communautaire autonome et les partenaires sociaux.
2. **Soutien à la coordination et à la mise en œuvre de projets structurants** : La SNPP doit inclure un soutien à la coordination et à la mise en œuvre de projets structurants dans les démarches de DCT pour renforcer la collaboration entre les milieux institutionnels, municipaux, citoyens et communautaires. La stratégie devrait identifier des mesures concrètes pour promouvoir une coopération plus étroite entre ces acteurs aux niveaux régional et local.
3. **Favoriser la pérennisation et la mise à l'échelle des initiatives** : Les financements pour les projets innovants doivent être de longue durée pour avoir un impact significatif sur la santé des populations. La SNPP doit inclure un soutien à la pérennisation et à la mise à l'échelle des initiatives porteuses pour la santé des populations comme souligné dans les mémoires antérieurs de Centraide.
4. **Renforcer la collaboration intersectorielle** : La SNPP doit encourager une approche intersectorielle pour répondre aux enjeux complexes de santé. Cela implique de sortir des silos ministériels et de collaborer avec les autres secteurs de la société.
5. **Soutenir les organismes communautaires** : La SNPP doit inclure un soutien accru aux organismes communautaires qui jouent un rôle crucial dans la prévention des enjeux de santé et mentionné dans des mémoires antérieurs de Centraide. Ces organismes sont des vecteurs essentiels de participation citoyenne et de mobilisation communautaire. Il est particulièrement important de soutenir les organismes qui ont des approches permettant d'aller à la rencontre des personnes les plus isolées et vulnérables, comme le travail de milieu ou les organismes qui font du travail de proximité. Ils doivent recevoir des ressources suffisantes pour continuer à offrir des services essentiels tels que la sécurité alimentaire, le logement, le soutien à la santé mentale et l'éducation. Un financement récurrent et adéquat permettra à ces organismes de pérenniser leurs actions et d'étendre leur portée pour mieux répondre aux besoins des populations vulnérables.

En intégrant ces recommandations, la Stratégie Nationale de Prévention en Santé pourra pleinement déployer le potentiel des démarches de développement des communautés territoriales et des organismes communautaires. Cela permettra de créer des environnements favorables à la santé, de contribuer à la réduction des inégalités sociales de santé et de renforcer la résilience des communautés.